

Etaient présents :

Patrick FALAISE, Michel FOUILLAUD, Jean FRÉBOURG, Sylviane GRISON
Claude GURY, Marie-Christine LI SEN LIE, Patrick LOPEZ, Jacques MIET, Alain
PIERRE, Jean-Jacques PORIEL et Karol SACHS.

Absentes excusées :

Evelyne CARRÉ, Gislaine DROUINEAULT, Françoise GIRMA et enfin Françoise
LOIRE à laquelle le Conseil d'Administration souhaite un prompt rétablissement.

1. Accueil des nouveaux Administrateurs

Le Conseil d'Administration se félicite d'accueillir 4 nouveaux administrateurs.
Gislaine DROUINEAULT, Françoise GIRMA et Françoise LOIRE ne peuvent être
présentes en raison d'impératifs personnels.

2. Approbation des différents PV

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité :

- le PV du CA du 5 février 2019,
- le PV du CA du 20 mars 2019,
- le CR de l'AGO du 20 mars 2019 (exercice 2018).

3. Bilan de l'AGO du 20 mars 2019

Le bilan de cette dernière AGO est positif sur le plan :

- du nombre constant d'adhérents présents ou représentés à chaque AGO,
- du déroulé et du bon enchaînement des interventions,
- de la qualité des échanges,
- du repas pris en commun avec une configuration plus conviviale.

Jean FRÉBOURG se charge d'établir un état comparatif, sur les 3 dernières
AGO, des adhérents qui y étaient présents ou représentés.

4. Point sur les relations avec le Crédit Coopératif

- **Christine JACGLIN** qui n'avait pu être présente à notre dernière AGO, propose de rencontrer Jacques MIET en juillet. Cette période ne semblant pas opportune, Jacques MIET suggère de repousser le rendez-vous à septembre. L'objectif de cette rencontre sera notamment d'échanger sur l'offre bancaire ainsi que sur le recrutement. Jacques MIET souhaite être accompagné à ce rendez-vous par 2 administrateurs.
Hors CA, Jacques MIET nous informe que la rencontre sera le 24 septembre au matin

- **Jérôme SADDIER** rencontrera le vendredi 14 juin Jacques MIET à 10h00 au Crédit Coopératif ; il sera accompagné par Jean-Jacques PORIEL et Karol SACHS. Cet entretien devrait aborder :
 - la problématique d'un service rendu performant pour le Client. L'AACC pourrait devenir un club d'expérimentation pour le Crédit Coopératif (concept déjà évoqué lors de la création de l'AACC en 2009),
 - la stratégie du Crédit Coopératif pour les prochaines années. Le dernier communiqué de presse indique que l'objectif est de 500.000 particuliers pour 2025. Mais quel développement pour les personnes morales ? Quel taux d'attrition actuellement ?,
 - l'intégration des nouveaux collaborateurs en les informant sur la Vie Coopérative et en les motivant à contribuer à son développement. Le parcours d'intégration dans l'Economie Sociale et Solidaire est aujourd'hui inexistant. L'AACC pourrait être un partenaire pour présenter et faire partager l'expérience de ses membres.

- **Imad TABET** a reçu le 28 mars 2019 un Relevé d'insatisfaction transmis par Jacques MIET (synthèse réalisée par Jean FRÉBOURG et Claude GURY).
En attente de réponses.

- **AGR Paris 17 mai 2019**
Alain PIERRE s'y rendra.
AG Parts P 28 mai 2019
Jean FRÉBOURG et Patrick LOPEZ prévoient d'être présents.

5. Comment mieux recruter ?

Jean FRÉBOURG précise que 146 adhérents ont cotisé pour 2019. L'objectif de l'exercice 2019 est d'atteindre 167 adhésions. Une relance auprès d'une vingtaine d'anciens adhérents est prévue.

Jacques MIET considère que l'AACC n'est pas assez performante pour recruter de nouveaux adhérents. Il souhaite qu'un administrateur prenne en charge la responsabilité du développement du recrutement.

De plus, il faut prévoir la refonte de la lettre « Recrutement » et la création d'un document mettant en valeur l'offre AACC (mutuelle, réunions thématiques, sorties et conférences culturelles,...). Jean FRÉBOURG transmet aux administrateurs la lettre « Recrutement » actuellement remis aux futurs retraités. Marie-Christine LI SEN LIE propose de travailler avec Jean FRÉBOURG sur ce sujet.

6. Activités du Semestre

- Grand Débat (28 février 2019) : il a permis de bons échanges et des contributions intéressantes. Patrick LOPEZ va contacter Patrick KOSMAN pour récupérer le compte-rendu afin de le mettre en ligne sur notre site.
- Sorties :
 - Musée des Gobelins (6/02/19) a réuni 20 participants,
 - Prochaines sorties :
 - 16/04/19 La Garde Républicaine,
 - 28/05/19 Le Faubourg St Antoine,
 - 17/06/19 Exposition « Van Gogh, la nuit étoilée ».
- « 100 % SANTE » Jean-Jacques PORIEL confirme qu'il animera avec un représentant de KlésiaMut', une conférence fin octobre/début novembre.
- « Loi de Finances 2019 et Perspectives » L'intervention de Patrick LOPEZ se tiendra courant décembre. Il reste à définir la date en fonction de la disponibilité de la salle chez KlésiaMut' et du restaurant de l'Ecole Hôtelière VATEL.

7. 10^{ème} Anniversaire de l'AACC

Patrick FALAISE et Jean FRÉBOURG préparent la communication pour l'inscription des adhérents à notre 10^{ème} anniversaire. L'appel à inscription sera

adressé le 7 mai 2019 aux adhérents à jour de leur cotisation. Cette inscription (réponse sous 15 jours) sera assortie du versement d'un acompte de 50% (règlement par virement).

En fonction du résultat de cette première vague d'inscription, une relance pourra être envisagée dans un second temps. En fonction des premiers résultats obtenus, et des places encore disponibles, cette relance pourra être étendue aux adhérents des dernières années n'ayant pas renouvelé leur adhésion en 2019.

8. Questions Diverses

Sur proposition de Jacques MIET, validée par le Conseil d'Administration, les règles de remboursement des frais des administrateurs sont modifiées :

- Remboursement des frais de déplacement et d'hébergement : mise en place d'un barème de remboursement des administrateurs résidant hors Ile de France et se rendant aux réunions du Conseil d'Administration :
 - Prise en charge par l'AACC, à hauteur de 100 % des billets A/R de train ou avion sur présentation des justificatifs. L'Administrateur aura soin d'anticiper ses réservations (dates des CA connues plusieurs mois à l'avance) pour obtenir le meilleur tarif.
 - Frais d'hébergement : si l'administrateur ne peut être hébergé en région parisienne par un proche ou un des autres Administrateurs, l'AACC prendra en charge, à concurrence de 120 €, les frais d'hôtellerie pour une nuitée, sur présentation des justificatifs.
- Les frais des repas pris à l'issue des réunions du Conseil d'Administration sont désormais pris en charge partiellement par l'AACC moyennant une participation forfaitaire de 15 € par chaque Administrateur présent au jour du Conseil d'Administration et participant au repas. A noter que cette décision n'est pas budgétée à ce jour.

Prix « Coup de cœur AACC »

Karol SACHS propose la création d'un Prix « Coup de cœur AACC » qui s'ajouterait au prix décerné à l'un des lauréats du Prix de la Fondation du Crédit Coopératif. La contribution financière de l'AACC pourrait être de l'ordre de 500 à 1.000 € (à étudier). Karol SACHS contactera prochainement Christophe VERNIER pour lui présenter cette idée. Ce Si accord de principe.

Marie-Christine LI SEN LIE propose de participer à l'élaboration de ce projet. La décision définitive ne pourra être prise que par le Conseil d'Administration et au vu des informations à recueillir auprès de la Fondation.

~~~~~

**DATES DES**  
**PROCHAINS CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Mardi 18 juin 2019, 10h00 ➔ Agence C.C. Courcelles**

**Jeudi 26 septembre 2019, 10h00 ➔ lieu à confirmer**

**Mardi 10 décembre 2019, 10h00 ➔ lieu à confirmer**

~~~~~

PROJET